



PROTOCOLE COVID
ABEILLES EN PEVELE
Août 2020

Évaluation des risques et mesures

1/ Pendant nos réunions de préparation -

Régulièrement, nous organisons des réunions afin de suivre nos activités
Pour ces réunions, nous imposerons :

- Informations préventives et rappel des mesures par envoi de courriels à nos adhérents avant la réunion
- Informations préventives et rappel des mesures par affichage avant de commencer la réunion
- Du gel hydro-alcoolique sera à disposition de tous
- Port du masque obligatoire pendant toute la réunion
- Distanciation physique de 1 m en tous sens
- Nous placerons les chaises à distance de 1 m en tous sens

Ces réunions se déroulent généralement le mercredi soir de 18h30 à 20h30 dans une salle de la mairie de Cappelle en Pévèle, et ce, 3 fois par an



Évaluation des risques et mesures

2/ Pendant la journée familiale des associations du samedi 5 septembre

le 5 septembre, se tiendra la journée familiale des associations dans la salle des sports de CAPPELLE EN PEVELE en après midi,

Nous y recevons nos adhérents et élèves.

Pour cette réunion, nous imposerons :

- Prise de connaissance des règles définies par l'organisation
- Distanciation physique de 1 m en tous sens pour les participants de l'association
- Du gel hydro-alcoolique sera à disposition
- Port du masque obligatoire pendant toute la réunion
- Nous placerons les chaises à distance de 1 m en tous sens



Évaluation des risques et mesures

3/ Pendant l'assemblée générale du le 19 septembre de 9 à 13 h

le 19 septembre, se tiendra notre assemblée générale annuelle dans la salle de sports de CAPPELLE EN PEVELE

Nous y recevons nos adhérents et élèves

Pour cette réunion, nous imposerons :

- Informations préventives et rappel des mesures par envoi de courriels à nos adhérents avant la réunion
- Informations préventives et rappel des mesures par affichage avant de rentrer dans la salle de sports
- Du gel hydro-alcoolique sera à disposition de tous
- Port du masque obligatoire pendant toute la réunion
- Distanciation physique de 1 m en tous sens
- Nous placerons les chaises à distance de 1 m en tous sens

A l'issue de la réunion, sur le parking arrière, face au rucher école, nous proposerons à nos adhérents de partager un repas préparé par un Food truck, les mêmes mesures seront appliquées



Évaluation des risques et mesures

4/ Pendant les cours théoriques

De Octobre à Mars, nous proposons aux élèves inscrits des cours théoriques le samedi de 14 à 17h
Ces cours se déroulent dans l'entrée de la salle de sports de Cappelle en Pévèle
26 personnes sont inscrites aux cours de 1^{ère} année

Pour ces cours, nous imposerons :

- Port du masque obligatoire pendant tout le cours
- Distanciation physique de 1 m en tous sens
- Nous placerons les chaises à distance de 1 m en tous sens
- Informations préventives et rappel des mesures par affichage avant de rentrer en salle
- Du gel hydro-alcoolique sera à disposition de tous
- Nettoyage du matériel utilisé avec gel avant et après la réunion



Évaluation des risques et mesures

5/ Pendant les cours Pratiques

De mars à Juillet , nous proposons aux élèves inscrits des cours pratiques en extérieur le samedi de 14 à 17h

Ces cours se déroulent au rucher école de Cappelle en Pévèle, derrière la salle de sports

26 personnes sont inscrites aux cours de 1^{ère} année

Les élèves et encadrants sont munis de combinaison de protection avec voile

Pour ces cours, nous imposerons :

- Port de la tenue dès l'arrivée et ce pendant tout le cours
- Distanciation physique de 1 m en tous sens
- Nous avons réorganisé le rucher pour les élèves
 - Les ruches sont éloignées entre elles de 2 m environ et les élèves travailleront par groupe de 2
 - Ces groupes seront formés pour toute la durée des cours
- Informations préventives et rappel des mesures par affichage avant de rentrer dans le rucher école
- Du gel hydro-alcoolique sera à disposition de tous

Tenue apicole





GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



#MESQUESTIONSTRAVAIL #COVID-19

AGRICULTURE :
KIT DE LUTTE CONTRE LE COVID-19

Travail dans l'élevage : quelles précautions prendre contre le COVID-19 ?

Quels sont les risques de transmission du COVID-19 ?

Quand vous êtes touché par un postillon ou une gouttelette contaminés :

- Sécrétions projetées lors d'éternuements ou de la toux, en cas de contact étroit : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre en l'absence de mesures de protection. Rappelez-vous que vous pouvez aussi être porteur du virus et le transmettre.

Quand vous portez vos mains ou un objet contaminé au visage :

- Un risque important de transmission est le contact des mains non lavées.
- Sur les surfaces contaminées (objets, cartons, poignées...), le virus peut survivre quelques heures à quelques jours.
- Quand vous mangez, buvez, fumez ou vapotez, si vous avez les mains sales ou que vous partagez les aliments, les bouteilles ou verres avec d'autres, il existe un risque important lors du contact de la main avec la bouche.

Cette fiche s'adresse :

- Aux élevages avec un seul chef d'exploitation et quelques contacts avec des personnes extérieures :
 - voisins/famille/amis pour entraide lors de chantiers auprès des animaux (tri, prophylaxie, etc.) ou lors de chantiers culturels,
 - intervention de prestataires (vétérinaire, inséminateur, laitier, agent de pesée, technico-commercial, conseiller d'élevage, équarisseur, technicien d'un groupement de producteur (pour les éleveurs en intégration), fournisseur, collecteur d'animaux, pareur, ...).

- Aux élevages plus importants qui ont davantage de contacts avec des personnes extérieures :
 - salariés,
 - associés d'un GAEC,
 - intervention de prestataires.
- Consultez également la fiche générale : « vous exercez une activité agricole ».